

Marie Moret à Jacob Cornelis van Marken, 12 novembre 1900

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFamilistère de Guise, inv. n° 2005-00-123

Collation2 p. (402r, 403v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Jacob Cornelis van Marken, 12 novembre 1900, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53971>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [12 novembre 1900](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Marken, Jacob Cornelis van \(1845-1906\)](#)

Lieu de destination Delft (Pays-Bas)

Description

Résumé Marie Moret remercie Jacob Cornelis van Marken pour sa lettre du 11 septembre 1900 et sa bonne appréciation de la brochure *Le Familière illustré*. Elle lui précise qu'Émilie et Marie-Jeanne Dallet ont été heureuses de prendre connaissance de la lettre et qu'Auguste Fabre, qu'elle rejoint dans quelques jours à Nîmes, le sera également. Elle envoie à Marken deux exemplaires du numéro de novembre 1900 du journal *Le Devoir*, dans lequel est publié l'article sur ses établissements et sur sa brochure, numéro qui sera étudié par davantage de lecteurs qu'à l'ordinaire puisqu'il contient également le compte rendu de l'assemblée générale de la Société du Familière. Elle joint à son envoi un nouvel exemplaire de la brochure *Le Familière illustré*.

Notes

- La lettre de van Marken du 11 septembre 1900 à laquelle Marie Moret fait référence, par laquelle celui-ci la remercie de signaler sa brochure dans *Le Devoir* et complimente la brochure *Le Familière illustré*, est conservée au Cnam dans la correspondance passive de Marie Moret (FG 44 (2) m).
- Van Marken répond à Marie Moret le 22 décembre 1900 (Cnam FG 44 (2) m).

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Compliments](#), [Librairie](#)

Personnes citées

- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)
- [Dallet, Marie-Jeanne \(1872-1941\)](#)
- [Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#)

Œuvres citées

- « La culture des capacités et les garanties de l'existence pour tous », *Le Devoir*, t. 24, 1900, p. 685-700. [En ligne : [Le Cnum, Bibliothèque numérique en histoire des sciences et des techniques](#), consulté le 10 décembre 2021]
- « Société du Familière de Guise. Assemblée générale ordinaire du 30 septembre 1900. Extraits du procès-verbal », *Le Devoir*, t. 24, 1900, p. 650-684. [En ligne : [Le Cnum, Bibliothèque numérique en histoire des sciences et des techniques](#), consulté le 10 décembre 2021]
- [Dallet (Émilie), Dallet (Marie-Jeanne), Fabre (Auguste) et Prudhommeaux (Jules)], *Le Familière illustré, résultats de vingt ans d'association, 1880-1900*, par D.-F.-P., Paris, Guillaumin et Cie, [1900].

Lieux cités [14, rue Bourdaloue, Nîmes \(Gard\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familière
11 novembre 1900

A Monsieur Van Marken
à Delft Hollande

Monsieur.

J'ai l'honneur de vous
remercier de votre lettre du
11 septembre dernier. Combien
je suis heureuse de votre
approbation de la brochure
"Le Familière illustré".
Ma sœur et ma nièce en
ont été aussi heureuses
que moi, et notre
ami commun M. Table

l'a aussi, dans quelques
jours, avec le plus grand
intérêt votre lettre. Car
fin de cette semaine, ma
sœur - ma nièce et moi
serons à Tivoli (la
rue Bordeloue) dans la
même maison que M.
Table, pour y passer
l'hiver. Et nous allons
bien parler de vous; car
votre œuvre est un de
nos plus intéressants
sujets d'entretien.

Par ce même courrier,
j'ai le plaisir de vous
adresser l'original de "Dixit"
de Novembre où se trouve
(pages 689 à 701) l'article

sur nos établissements
et sur votre brochure.
(Le service régulier pris
de moins nous sera adressé
à l'imprimé d'habitude). "Le décret
j'ai fait venir à mes et
des exemplaires du présent
mois, parce que le numéro
confirme le compte rendu
de l'Assemblée générale
ordinaire doit être déposé
à l'enregistrement. J'ai
été contente de faire passer
l'article qui nous concerne
en même temps que le
susdit compte rendu
parce que le numéro

sera étudié par plus
de lecteurs.

Je joins à l'envoi un
nouvel exemplaire de la
brochure "Le Tonnelier
illustre."

Mon cher je vous prie
Monsieur, l'expression
de mes sentiments
les meilleurs

J've J. B. Q. Gauvin